



## OPÉRATION CHRONO'GARES

# LES RÉSULTATS

« *Moins de 30 minutes d'attente pour obtenir un billet* », d'après la direction de la SNCF... La CFDT Cheminots a vérifié et le compte n'y est pas ! Pendant une semaine, les militant-e-s de la CFDT ont chronométré les délais d'attente des voyageurs devant les espaces de vente pour dénoncer les 5 000 postes supprimés dans les gares ces dernières années ! ⊕⊕⊕



**CETTE OPÉRATION MONTRE LE RÉSULTAT DE LA RÉFORME FERROVIAIRE AUX VOYAGEURS ET AUX MÉDIAS. MAL PRÉPARÉE ET MAL CONÇUE, LE RÉSULTAT C'EST :**

- Des suppressions de postes.
- Une baisse de la qualité de service pour nos voyageurs, ayant un impact sur les conditions de travail des cheminots. ●

**POUR LA CFDT, LES ANNONCES DE LA MINISTRE ÉLISABETH BORNE NE SONT PAS PÉRENNES. ELLES DEMEURENT AU STADE DE LA PROMESSE ! DANS CES CONDITIONS, LA CFDT A DÉPOSÉ UNE DCI NATIONALE QUI SERA DÉCLINÉE LOCALEMENT (VOIR AU VERSO).**



## LES CHIFFRES, EN BREF

# #80

militant-e-s de la CFDT Cheminots se sont mobilisé-e-s pour cette action.

# #20

gares ont été vérifiées pour un délai d'attente allant de 20 minutes à deux heures.

# #1

pétition en ligne va être ouverte. Chacune et chacun pourra y apposer sa signature.

# #1

couverture médiatique nationale qui a mis le sujet en tête de l'actualité.



Monsieur Guillaume PEPY  
Président du Directoire  
Place aux Étoiles  
93200 SAINT-DENIS

Saint-Denis, le 10 juillet 2019

### OBJET : DCI CFDT DISTRIBUTION

Monsieur le Président,

Par courrier daté du 27 juin 2019, la CFDT Cheminots a informé la direction de l'ÉPIC Mobilités de son initiative **Chrono'Gares** visant à effectuer une étude sur les temps d'attente dans plusieurs gares provinciales et parisiennes. Menée par des militant-e-s de la CFDT, elle a consisté à échanger avec les voyageurs lors de leur attente pour rencontrer les acteurs de la relation clients SNCF.

Comme nous nous y étions engagés, nous les avons sollicités avec courtoisie afin de promouvoir et défendre des services SNCF de qualité. Nous nous sommes également assurés de leur accord pour chronométrer le délai nécessaire afin qu'ils soient satisfaits.

Notre action avait pour but de vérifier la réalité des temps d'attente énoncés par les différentes directions SNCF et de sensibiliser les voyageurs sur cette problématique afin de leur démontrer que les cheminots en charge de la relation clients demeurent volontaires et engagés malgré des conditions de travail contraintes par des décisions d'entreprise essentiellement économiques.

**Conformément à l'article 4-2 du titre II de l'accord sur l'amélioration du dialogue social et la prévention des conflits (RH 0826), modifié par avenant du 13 décembre 2007, la CFDT vous dépose une demande de concertation immédiate afin d'échanger sur les sujets suivants :**

- #1** Mesures pérennes à prendre en urgence pour résoudre durablement les temps d'attentes très importants (suite aux annonces de Madame la Ministre des Transports et de la Direction).
- #2** Arrêt immédiat de toutes les réorganisations portant sur des réductions d'effectifs ayant pour mission la relation clients.
- #3** Mesures structurantes de la Direction quant à l'évolution des effectifs vente (Voyages, Proximité, Intercités et Transilien).
- #4** Situation des boutiques SNCF et distribution chez les buralistes.
- #5** Mesures exceptionnelles en termes de rémunération permettant de pallier la dégradation des conditions de travail des agents en relation avec la clientèle.
- #6** Mise en oeuvre du programme *Compétences* pour les métiers en relation avec la clientèle.

**Enfin, la CFDT vous alerte :** l'allongement important des files d'attente devant nos points de vente pénalise les conditions de travail des cheminots et favorise la montée des risques psychosociaux.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération.

**Rémi Aufrère-Privel,**  
secrétaire général adjoint CFDT Cheminots

**Sabine Le Toquin,**  
secrétaire nationale CFDT Cheminots

